



CRISE RDC-RWANDA

Denis Sassou N'Guesso disposé à réunir Paul Kagamé et Félix Tshisekedi

Le président Denis Sassou N'Guesso estime qu'un dialogue est possible entre ses homologues du Rwanda, Paul Kagamé, et de la République démocratique

Le président Denis Sassou N'Guesso et le journaliste Marc Perelman du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, pour espérer mettre un terme à la crise dans le Nord et le Sud-Kivu.

Page 16

ASSAINISSEMENT

Valoriser les déchets plastiques



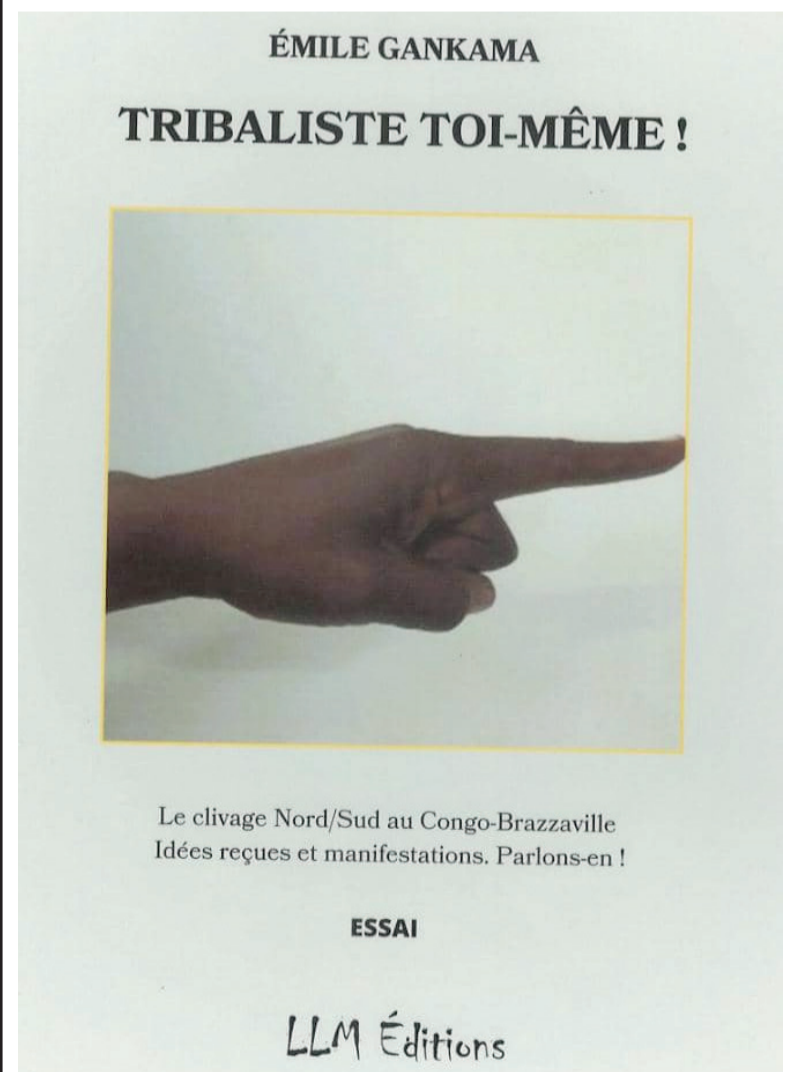
La direction générale de l'assainissement et la société Induco ont signé, hier à Brazzaville, un protocole d'accord pour la mise en place d'un processus innovant de recyclage des déchets plastiques. « Ce partenariat marque une nouvelle étape dans notre démarche d'assainissement durable », a indiqué le directeur général de l'assainissement, Yvon Kaba.

Page 5

Les deux directeurs lors de la signature du protocole d'accord/Adiac

VIENT DE PARAÎTRE

« Tribaliste toi-même ! » d'Émile Gankama



Le clivage Nord/Sud au Congo-Brazzaville
Idées reçues et manifestations. Parlons-en !

ESSAI

LLM Éditions

FOOTBALL

La CAF modifie le règlement des compétitions

Éditorial

Filles et sciences

Page 2

La Confédération africaine de football (CAF) a apporté des modifications dans les règlements de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération pour donner la possibilité aux clubs d'enregistrer un joueur ayant participé à l'une ou l'autre compétition dans un autre club, au cours de la même saison. Selon la CAF, ces changements pourraient améliorer la qualité des clubs du continent qui participeront à la Coupe du monde prévue aux États-Unis pour juin-juillet 2025.

Page 14

Quelles sont les stéréotypes persistants concernant la supposée division entre le Nord et le Sud du Congo-Brazzaville ? Question pertinente que pose le journaliste et sociologue congolais, Émile Gankama,

dans Tribaliste toi-même, son nouvel ouvrage paru aux éditions Les Lettres mouchetées et préfacé par le professeur et historien, Joachim Emmanuel Goma-Thethet.

Page 14

ÉDITORIAL

Filles et sciences

Les statistiques nationales montrent une sous-représentation des femmes dans les domaines scientifiques avec des proportions allant de 13 à 30% de Congolaises en ingénierie, en mathématiques, en technologie, entre autres. Pour inverser la tendance sinon combler le fossé, des initiatives ciblant les jeunes filles au collège et au lycée se multiplient à travers le pays afin d'éveiller en elles la culture scientifique.

Le projet « Femmes et filles de science », les bourses « Femmes de science » figurent parmi les initiatives que les pouvoirs publics et quelques acteurs privés mettent en œuvre pour aplanir les obstacles, s'attaquer aux réalités socioculturelles et aux stéréotypes persistants qui les éloignent des sciences.

Les filles constituent, en effet, une grande partie du capital humain, et une génération montante peut contribuer à la résolution des problèmes de développement auxquels le Congo est confronté grâce à la science et à la technologie. Cette démarche explique la nécessité de les orienter dès le jeune âge vers ces domaines. L'implémentation des clubs de science attendus dans les départements répond à ce besoin.

Au-delà des programmes en cours d'exécution pour susciter des vocations scientifiques au sein de la couche juvénile féminine, il est utile de promouvoir des modèles qui puissent servir d'exemple, de créer un environnement qui favorise la culture scientifique mais aussi de renforcer la sensibilisation aux grossesses précoces, une des premières causes de décrochage scolaire chez les filles.

Les Dépêches de Brazzaville

CONTRÔLE D'ÉTAT

Les Nations unies disposées à apporter leur appui en matière de gouvernance

A l'issue de l'échange avec le ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, Gilbert Mokoki, le coordonnateur résident des agences du système des Nations unies au Congo, Abdourahamane Diallo, a annoncé la disponibilité de l'institution onusienne à accompagner le département ministériel dans l'amélioration de la gouvernance.

« Ce ministère est au cœur de la gouvernance qui est non seulement l'une des priorités du Plan national de développement mais également la priorité n°1 de notre cadre actuel de développement », a indiqué Abdourahamane Diallo. Il a souligné que dans la matérialisation de l'engagement des agences du système des Nations unies, des actions sont déjà inscrites dans leur feuille de route.

Le bureau onusien contre le crime et la drogue travaille avec le ministère dans l'élaboration de la stratégie contre la corruption, entre autres. Le Programme des Nations unies pour le développement apporte, quant à lui, son assistance en matière de développement d'un système intégré de l'administration. Ce système intègre aussi les outils des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour améliorer la gestion de l'administration.

Pour sa part, le ministre Gilbert Mokoki a fait état des activi-



Le ministre Gilbert Mokoki et le coordonnateur des agences du système des Nations unies / Adiac

tés en cours, notamment l'auto-évaluation au niveau des administrations. « Il est vrai que le ministère a un rôle de contrôle mais il va aussi accompagner chaque administration pour qu'elle puisse elle-même s'auto-évaluer. Dans cette perspective, le ministère est en train de

développer l'outil que les entités vont utiliser », a-t-il expliqué, sollicitant l'appui technique des agences du système des Nations unies.

Les deux personnalités ont, par ailleurs, évoqué des questions en rapport avec les antivaleurs.

Rominique Makaya

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

CENTRE D'EXCELLENCE D'OYO

L'UE soutient la recherche en énergies renouvelables au Congo

Le Centre d'excellence pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique d'Oyo (CEO), grâce à ses nombreux partenaires, s'est imposé comme une référence au niveau régional en matière d'innovation et de promotion d'un marché de l'énergie propre. Accompagnant l'évolution du CEO depuis 2022, l'Union européenne (UE) finance les activités sur les énergies renouvelables et l'électrification rurale, en plus d'une subvention destinée au programme régional de l'énergie.

En mission de terrain à Oyo, dans le département de la Cuvette, l'ambassadeur de l'UE en République du Congo, Anne Marchal, a visité le 17 février les installations du CEO et les travaux en cours d'expérimentation. Dans le cadre du projet avec l'UE, le CEO suit neuf jeunes chercheurs qui sont en contact direct avec les outils à la pointe de la technologie et deux encadreurs mandatés par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi). Des travaux sont en train d'être réalisés, suivant les normes scientifiques, dans la production du biogaz à base de champignons anaérobies, de la biomasse locale et des déchets agricoles ; étude de la surveillance de la qualité de l'air dans les communautés congolaises...

Pour la concrétisation de ce projet censé durer cinq ans, l'UE a octroyé au CEO un financement d'environ 3,2 milliards F CFA (5 millions d'euros), dont l'accord de financement a été signé en avril 2023 avec le gouvernement congolais. Le projet vise à renforcer les capacités des institutions énergétiques nationales, la formation professionnelle, ainsi que le financement de projets d'énergies renouvelables dans les zones rurales. Celui-ci commence à produire des résultats palpables, en té-

moigne la visite d'un digesteur fabriqué par des élèves du lycée d'excellence. Réalisé sous la supervision de l'équipe des chercheurs du CEO, ce digesteur de biogaz est utilisé pour la cuisson au restaurant de l'établissement.

En plus de cet engagement, l'UE a également accordé une subvention de près de 4 milliards FCFA, soit 6 millions d'euros, pour la mise en œuvre du programme régional, dont 1,5 million d'euros spécifiquement alloué au soutien du CEO. L'objectif de ce double financement, d'après Anne Marchal, est de renforcer les capacités des jeunes en matière de recherche sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. « Je suis fière que l'UE puisse s'associer à ce centre créé grâce à une dotation de la compagnie italienne ENI, dont la pérennité est assurée grâce à l'Onudi. L'UE est associée au CEO grâce à plusieurs facilités de financements[...] Cela rencontre nos objectifs de coopération avec le Congo, dont le soutien au développement des énergies renouvelables, de l'énergie efficace et propre, est un point cardinal », a indiqué l'ambassadeur de l'UE.

Le Centre d'excellence d'Oyo, soulignons-le, a pour vocation notamment de faciliter la recherche et le développement de solutions en matière



Anne Marchal et le Dr Maryse Nkoua Ngavouka face à la presse/Adiac

d'énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique au Congo ainsi que dans les autres pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale ; de créer les mécanismes pour la fiabilité du marché de l'énergie propre ; de soutenir les technologies

liées aux énergies, etc. A en croire la directrice exécutive du CEO, le Dr Maryse Nkoua Ngavouka, le financement des activités reste un point crucial pour la survie du centre au-delà du projet avec l'UE. « On n'a jamais assez de moyens lorsqu'on fait de la recherche... Il

y a la contribution de l'Etat, c'est vrai, mais on se bat pour chercher d'autres partenaires pour que le centre continue de fonctionner », a expliqué le Dr Maryse Nkoua Ngavouka, sollicitant le concours des médias dans la vulgarisation des activités du CEO.

Fiacre Kombo

BASSIN DU CONGO

Appel à candidatures pour soutenir l'entrepreneuriat agricole des jeunes

Pour la sélection de structures partenaires en vue de soutenir l'entrepreneuriat agricole durable des jeunes dans le bassin du Congo et de promouvoir des initiatives climato-économiques intégrées, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) lance un appel à candidatures. La date limite de dépôt de candidatures est fixée au 14 mars prochain.

Les candidatures devront répondre aux enjeux de sécurité alimentaire dans les pays francophones du bassin du Congo, tout en contribuant à renforcer la résilience climatique de la région. L'objectif du présent appel, deuxième du genre, vise à encourager et à soutenir les jeunes entrepreneurs porteurs de projets climato-économiques intégrés dans le domaine de l'agriculture afin de répondre aux enjeux relatifs à la sécurité alimentaire

dans les pays du bassin du Congo. Les domaines d'action prioritaires dans le secteur de l'agriculture durable qui seront soutenus dans le cadre du présent appel sont les suivants : agroécologie, agroforesterie, agriculture biologique, permaculture, agriculture de conservation, agriculture urbaine et périurbaine. Les initiatives portées par les jeunes et qui seront soutenues par l'OIF, à travers les structures d'accompagnement, devront s'inscrire dans

l'un des domaines susmentionnés. Une attention particulière sera accordée aux projets qui créent de l'emploi pour les femmes et les jeunes, génèrent des impacts rapides pour améliorer les conditions de vie de la population, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire, mettent en lumière des pratiques novatrices en faveur de la protection de l'environnement pour une agriculture durable, contribuent à l'atteinte des objectifs de dé-

veloppement durable1 (Pas de pauvreté) et 2 (Faim « zéro»). Dans le cadre de sa nouvelle programmation 2024-2027, l'OIF met en place un projet visant à soutenir les initiatives environnementales dans les pays du bassin du Congo. L'objectif principal est de renforcer la résilience de la population et des écosystèmes en promouvant les connaissances, les éco-innovations et les bonnes pratiques de gestion durable des ressources naturelles.

En 2024, l'OIF, en partenariat avec des partenaires locaux, a accompagné techniquement et financièrement 170 jeunes et femmes du bassin du Congo (Gabon, Cameroun, Congo, République démocratique du Congo, Centrafrique) dans la réalisation de projets d'agriculture durable. Ces jeunes ont bénéficié de formations théoriques et pratiques ainsi que de subventions pour la mise en œuvre de leurs projets.

Lopelle Mboussa Gassia

ANNONCE DE RECRUTEMENT

Une institution financière recherche les profils selon les détails ci après:

Lieu de travail : OYO

•CAISSIER

Formation

- Niveau d'étude Bac minimum;
- Formation sur opérations de caisse;
- Formation en gestion des risques.

Compétences

- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;
- Être rigoureux et méthodique
- Être disponible et avoir le sens du service
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse
- Être patient, courtois et avoir une écoute active
- Être soigneux et avoir des qualités rédactionnelles

•Contrôleur conformité

Formation

Bac+3/5 idéalement juridique avec une expérience significative dans le domaine juridique et ou contrôleur interne idéalement dans un environnement bancaire.

Compétences

- Forte culture du risque
- Rigueur
- Sens de l'éthique
- Réactivité
- Esprit pragmatique et méthodique
- Pédagogie
- Gestionnaire de liaison clientèle

Compétences

- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;
- Être rigoureux et méthodique
- Être disponible et avoir le sens du service
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse
- Être patient, courtois et avoir une écoute active
- Être soigneux et avoir des qualités rédactionnelles
- Avoir des connaissances en matière des produits bancaires;

caires;

Formation :

•Diplôme de Licence (Bac+3) ou supérieur, ceux qui étudient la finance, le droit, les mathématiques, l'économie, le management, les finances et la comptabilité comme spécialités sont prioritaires;

•CHARGE DES OPERATIONS INTERNATIONALES

Compétences

- Avoir des connaissances en économie, gestion, banque, finance, commerce international
- Avoir une bonne connaissance de la réglementation des changes en vigueur dans la CEMAC
- Avoir une bonne connaissance des textes réglementaires se rapportant à la LAB/LFT

Formation

•Avoir au minimum un niveau Bac+2 ou plus en économie, gestion, banque, finance

•VERIFICATEUR DE CAISSE

Compétences

- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;
- Être rigoureux et méthodique
- Être disponible et avoir le sens du service
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse
- Être patient, courtois et avoir une écoute active
- Être soigneux et avoir des qualités rédactionnelles

Formation

•Diplôme de maîtrise (Bac+4) ou supérieur. Ceux qui étudient la finance, le droit, les mathématiques, l'économie, le management, les finances et la comptabilité comme spécialités sont prioritaires;

•Formation sur les opérations;

•Formation en gestion des risques.

NB: les candidatures sont à envoyer par voix électronique à l'adresse suivante: recrutecongolais@gmail.com. Le dernier délai de dépôt de candidature est fixé au 12 Février 2025 à 23h59.

•CHARGES DE CLIENTELE GRANDES ENTREPRISES

Lieu de travail : BRAZZAVILLE

Compétences attendues

- Bonne connaissance des caractéristiques des services et des produits bancaires à destination des entreprises
- Bonne connaissance des techniques de financement et de l'analyse des risques financiers,
- Bonne connaissance du secteur économique congolais,
- Bonne connaissance de la réglementation bancaire, juridique, comptable et fiscale,
- Pratique indispensable de l'anglais pour la clientèle internationale,
- Bonne connaissance des techniques de négociation commerciale,
- Bonne connaissance des techniques de vente et de prospection.

Compétences comportementales - savoir-être

- Esprit d'adaptation,
- Faire preuve de capacités relationnelles et de communication,
- Savoir planifier et organiser sa charge de travail.

Compétences opérationnelles - savoir-faire

- Anticiper les besoins des clients et apporter une réponse adaptée aux attentes,
- Conduire et conclure un entretien commercial en face à face ou à distance,
- Conduire une démarche de prospection,
- Conduire une négociation commerciale,
- Détecter les risques financiers (fraude fiscale, blanchiment...),
- Rédiger des rapports d'activité,
- Savoir gérer les conflits avec les clients,
- Savoir gérer les situations d'urgence,
- Savoir tisser et entretenir un réseau de relations,
- Maîtriser les outils digitaux et les outils collaboratifs

Prérequis :

- Être au minimum titulaire d'un BAC + 3 en économie, gestion, finance ou droit,
- Avoir une expérience bancaire d'au moins 3 ans

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

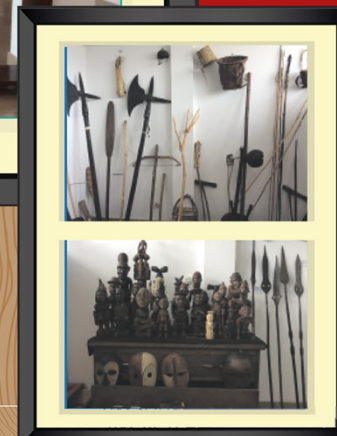
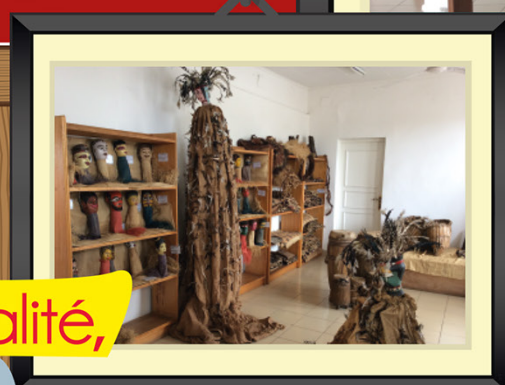
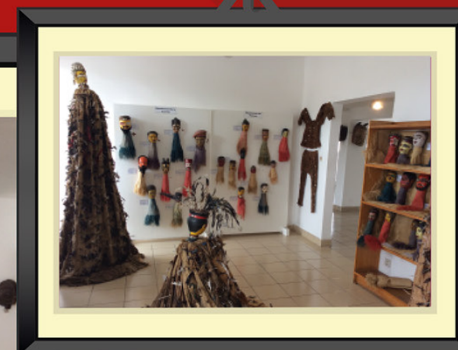
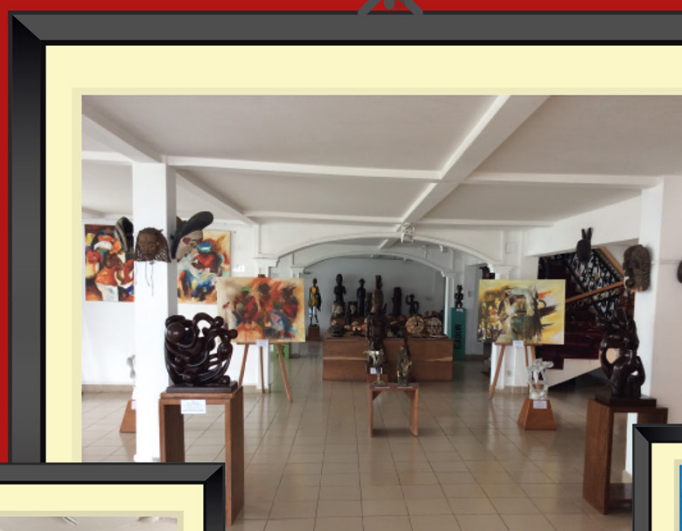
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

VALORISATION DES DÉCHETS PLASTIQUES

Un partenariat stratégique entre la DGA et Induco

La Direction générale de l'assainissement (DGA) et la société Induco (Industrie du Congo) ont signé un protocole d'accord visant à valoriser les déchets plastiques à travers un processus de recyclage innovant. La cérémonie, qui a réuni les directeurs généraux des deux structures, s'est tenue le 18 février à Brazzaville.

La signature du partenariat entre la DGA et la société Induco marque une avancée significative dans la mise en œuvre de la politique d'assainissement portée par le ministère de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier. Yvon Kaba, directeur général de l'Assainissement, a souligné l'importance de cette collaboration dans le cadre d'une gestion plus efficace des déchets et de la protection de l'environnement. « Cet engagement commun traduit la volonté du ministère de renforcer nos actions en faveur d'un environnement plus sain. Nous sommes convaincus que l'expertise technique et les solutions innovantes apportées par Induco, alliées à la vision et aux missions de la DGA, permettront de relever les défis auxquels nous faisons face », a-t-il fait savoir. Créant déjà plus de 700 emplois directs au Congo, In-

duco s'apprête à élargir sa production et à renforcer son impact en transformant les plastiques collectés en articles ménagers tels que des chaises, des bassines et des assiettes. Une initiative qui s'inscrit dans la volonté du président de la République, engagé de longue date dans la protection de l'environnement, notamment avec le décret de 2011 interdisant les plastiques non biodégradables. Le projet sera pleinement opérationnel d'ici à fin 2025, avec une phase de collecte qui débutera dès le 1er mars. Grâce à ce partenariat, le Congo amorce une transition vers une gestion plus durable des déchets plastiques tout en réduisant sa dépendance aux importations de produits plastiques. Concluant son allocution, Yvon Kaba a réaffirmé l'engagement du ministère à œuvrer pour des résultats concrets. « Ce partenariat marque une nouvelle étape dans notre dé-



Les deux directeurs lors de la signature du protocole d'accord/Adiac

marque d'assainissement durable. Nous réaffirmons notre engagement à travailler ensemble pour des résultats bénéfiques à

tous », a-t-il indiqué. Une initiative qui allie assainissement, création d'emplois et développement économique, et qui illustre l'im-

portance de la coopération entre les secteurs public et privé pour bâtir un avenir plus écologique.

Durly Emilia Gankama

DIGITALISATION

La fédération de Russie va aider le Congo à renforcer sa compétence numérique

L'ambassadeur de la fédération de Russie, Ilias Iskandarrov, a annoncé, le 17 février à Brazzaville, au ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, que son pays va aider le Congo à renforcer sa compétence numérique.

L'échange entre Léon Juste Ibombo et Ilias Iskandarrov a porté essentiellement sur la coopération bilatérale entre le Congo et la fédération de Russie dans le domaine de l'économie numérique.

Ainsi, pour renforcer cette dynamique, le responsable russe a transmis au ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique trois invitations pour effectuer un séjour de travail en Russie. « Nous avons reçu de son excellence l'ambassadeur trois invitations pour effectuer une visite de travail en Russie, dans le cadre du raffermissement de nos relations bilatérales. Parmi ces invitations, il y a celle envoyée par une



Poignée de main entre Léon Juste Ibombo et Ilias Iskandarrov/Adiac

grande université russe, celle qui avait élevé le président de la République

au grade de docteur honoris causa. L'autre nous est adressée par un ins-

titut de renom dénommé « l'Ecole 21 », réputé dans le domaine des technologies de l'information et de la communication », a expliqué Léon Juste Ibombo. Ensemble, les deux personnalités ont débattu des modalités de mise en œuvre de cette visite en Russie et réfléchi sur les démarches préliminaires à entreprendre. Ainsi, ils ont enclenché le processus d'élaboration d'un mémorandum d'entente devant contenir tous les projets arrêtés par les deux parties, mais qui seront examinés et validés lors de la grande commission mixte de coopération entre le Congo et la fédération de Russie.

« Avec le ministre des

Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, nous avons évoqué les questions clés de notre coopération dans le domaine du digital. Plusieurs nouveaux projets retenus vont être présentés à cet effet, notamment dans le domaine de transfert de compétences numériques et de la cyber sécurité. Tous ces projets seront contenus dans un document clé appelé mémorandum d'entente. Ceux-ci portent sur la création des centres de formation dans le domaine de la cyber sécurité et le transfert de compétence numérique », a conclu l'ambassadeur de Russie au Congo, Ilias Iskandarrov.

Firmin Oyé

ORGANISATION
INTERNATIONALECARITAS
OWANDOBANQUE
MONDIALE

Mécanisme Spécial de Dons au Profit des Peuples Autochtones et des Communautés Locales

AGENCE D'EXÉCUTION NATIONALE - DGM CONGO

PROJET D'APPUI AUX PEUPLES AUTOCHTONES ET AUX COMMUNAUTES LOCALES POUR LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES (DGM)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001/DGM-CG/AEN-2025

(SERVICE DE CONSULTANT)

Secteur d'activité : environnement
 Identification du Projet: P 169610
 Numéro de l'accord de don: TF-B5533

Intitulé de la mission: Recrutement d'une ONG chargée d'appuyer la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans les départements des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala.

1. La République du Congo a bénéficié d'une subvention du Mécanisme Spécial de Dons (Dedicated Grant Mechanism), DGM en sigle, qui est une initiative mondiale qui soutient la participation des Peuples Autochtones et des Communautés Locales (PACL) dans l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation et de la dégradation des forêts et à promouvoir une gestion durable des forêts et des stocks de carbone forestier dans le cadre du processus REDD+. Les objectifs de développement du projet sont de promouvoir des moyens de subsistance durables pour les peuples autochtones et les communautés locales, et de renforcer leur capacité à s'engager dans la gestion durable des ressources naturelles dans le cadre des processus (REDD+).

Le Projet DGM Congo est financé par le Programme d'Investissement pour la Forêt (FIP) et une partie de ces ressources financières sera utilisée pour le paiement du contrat de recrutement d'une ONG chargée d'appuyer la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans les départements des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent: l'appui des ménages et des GIECs travaillant dans le domaine de la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) à travers, (i) l'appui aux actions de cueillette durable des PFNL à valeur ajoutée tels que les péké (amande de l'Irvingia gabonensis, le payo, Irvingia excelsa), les feuilles de palmiers (Elaeis guineensis, Raphia sp., Sclerosperma sp. utilisées pour la couverture des toitures), la cola, les fruits sauvages, les larvés blanches d'hanneton, les chenilles (sur les espèces forestières locales de Sappelli, d'Essia, et d'Olon), les feuilles de marantacée (pour l'emballage du manioc), le Gnetum africanum (coco), le poivre noir, les rotins, les perches et les asperges; et (ii) à la domestication du Gnetum africanum,

Les appuis seront réalisés dans la zone du DGM Congo située dans les départements des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala, en vue d'améliorer d'une part, les moyens de subsistance des PACL ciblées et de contribuer d'autre part, à la gestion traditionnelle et durable des ressources naturelles.

3. La prestation s'étalera sur une durée maximale de 360 jours.

4. L'Agence d'Exécution Nationale (AEN) du projet DGM-Congo invite les consultants à indiquer leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de présélection sont les suivants: Une reconnaissance légale en qualité d'ONG en République du Congo; avoir au moins 10 ans d'existence; exécution de 5 missions similaires, notamment des activités d'accompagnement des populations autochtones et communautés locales; une expérience de 5 ans dans la formation et l'accompagnement des communautés locales et des populations autochtones et l'accompagnement des initiatives du secteur forestier et des PFNL; une expérience antérieure dans une tâche similaire avec la Banque Mondiale ou une institution internationale similaire sera préférée; excellente compétence en rédaction de rapports, en communication et en capacité à produire des rapports de haute qualité; une capacité à travailler de manière autonome

sous supervision limitée. Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la présélection. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres ONG pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

NB: Chaque référence sera résumée sur une fiche de projet et ne sera prise en compte que si le candidat y joint les justificatifs comportant les coordonnées des maîtres d'Ouvrage permettant la vérification éventuelle des informations fournies: Attestation de bonne fin d'exécution.

5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque Mondiale, Quatrième Edition Novembre 2020 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez-vous reporter aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission: conformément au paragraphe 3.17 du Règlement de Passation des Marchés.

6. Le consultant le plus qualifié sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications du consultant décrite dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Proposition simplifiée.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TdR) à l'adresse ci-après pendant les heures de bureau de 08 heures à 17 heures, du lundi au vendredi.

Projet DGM-Congo
 Case J.055 V-OCH Mmmgali III BP:481 Brazzaville - Congo
 Téléphone: +242 06 473 73 78; 06 598 82 82
 Courriel: cipiviecaritas7@gmail.com

Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être rédigés en français déposés en deux (02) copies et un (01) original au siège du projet DGM - Congo, à l'adresse ci-dessus en version physique et électronique et porter expressément la mention « manifestation d'intérêt relatif au Recrutement d'une ONG chargée d'appuyer la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans les départements des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala » au plus tard le 24 février 2025 à 14 heures 30 minutes.

Fait à Brazzaville, le 07 février 2025

Le Coordonnateur de l'AEN du DGM - Congo



Rach Borgia OTOUNGOU-NDZA,

EDUCATION

Lancement des travaux de construction du lycée de Mbama

Les travaux de construction du lycée d'enseignement général du district de Mbama, dans le Cuvette-Ouest, ont été lancés, le 12 février, par le ministre Jean Luc Moutou chargé de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, en présence de son homologue, Arlette Soudan-Nonault, chargée de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo.

Ces travaux intègrent le vaste projet de développement économique de la sous-préfecture de Mbama, initié par la députée de cette circonscription. L'établissement scolaire en construction va contribuer à l'éducation des milliers d'enfants du pays. En effet. L'éducation est un puissant facteur de changement car elle contribue à la stabilité sociale et stimule la croissance économique à long terme. Elle est un des moyens les plus efficaces pour lutter contre la pauvreté, améliorer la santé, faire progresser l'égalité hommes-femmes et assurer la paix ainsi que la stabilité et est essentielle à la réalisation de chacun des dix-sept objectifs de développement durable. « *La psychologie collective des populations de Mbama est marquée par le processus irréversible de développement de cette localité. Des kits de secours en faveur des populations sinistrées, des vélos à moteur remis aux chefs de villages, mille tables bancs pour améliorer les conditions d'études ont été disponibilisés par la ministre de l'environnement...* », a indiqué Jean Édouard Massamba, sous-préfet de Mbama. Le lycée de Mbama servira à instruire les élèves, à leur transmettre des connaissances car c'est à l'école que, l'on apprend à lire, écrire, compter et à comprendre l'histoire du monde et la géogra-

phie. « *Réorganiser la carte scolaire et augmenter la capacité d'accueil par la construction de nombreuses salles de classes tant à l'enseignement général qu'à l'enseignement technique et professionnel* », a reconnu, Baron Frédéric Bouzock, préfet du département de la Cuvette-Ouest. Ce dernier a loué le partenariat entre l'Unicef et le gouvernement pour la construction de onze bâtiments scolaires du pré-primaire avec des forages d'eau dans les sous-préfectures d'Etoumbi, Kélé, Okoyo, Ewo, Mbama Cuvette-Ouest. Il a plaidé pour la localité de Mbomo qui n'a pas encore bénéficié d'un bâtiment scolaire du pré-primaire viable ainsi que de la construction du lycée de Kélé.

Afin de propulser les rendements scolaires dans le département de la Cuvette-Ouest, le préfet s'est dit préoccupé par le renforcement des enseignants titulaires dans les différents cycles, l'organisation des formations continues des enseignants actifs, la continuation du processus de dotation des écoles en tables bancs. « *Nul ne l'ignore, l'éducation est l'un des domaines les plus importants dans la construction d'une société. Elle nous permet de façonner notre jeunesse et de l'engager sur la voie du développement durable. Or, engager la jeunesse suppose avant tout*



Le ministre Jean Luc Moutou, la ministre Arlette Soudan-Nonault posant avec les officiels à la cérémonie

la former. Et comment former si nous n'avons pas les structures de formation », a relevé la ministre, Arlette Soudan-Nonault, députée de Mbama. Le lycée de Mbama va rapprocher l'école des apprenants. Bien avant, les lycéens parcouraient 90 km entre Mbama-Ewo, 70 km entre Mbama-Etoumbi ou 90 km entre Boundji-Mbama pour continuer avec le deuxième cycle secondaire. Le facteur distance a occasionné plusieurs échecs des élèves. « *Après plusieurs échanges avec les collaborateurs, j'ai constaté la baisse de niveau et il est avéré que cela est dû aux*

mauvaises conditions de vie des élèves qui sont éloignés de leurs parents. Cela peut impacter négativement l'avenir de cette jeunesse. Votre députée a œuvré pour lever les fonds du gouvernement pour la construction de ce lycée », a rappelé la ministre Arlette Soudan-Nonault. La ministre a mis en garde la population contre les actes de vandalisme durant la progression du chantier et a souligné l'importance de scolariser leurs enfants qui deviendront ainsi les acteurs du changement, mettant peu à peu un terme aux cycles générationnels d'analphabétisme au sein de leur société.

Pour sa part, le ministre de l'enseignement est revenu sur le maillage du pays par la construction des infrastructures scolaires. « *J'avais étudié à Kélé et je sais ce que c'est de rapprocher l'école du domicile de l'apprenant. (...) Aujourd'hui, c'est Mbama, demain nous serons à Kélé, hier nous étions à Sifoumou à Pointe-Noire, le jour d'avant nous étions à Oyo et nous serons à Ikouélé à Tchicapika et bientôt aussi à Djiri, Kombé et à Tsié-Tsié pour poursuivre ce grand maillage. Donnons la chance à cette génération pour leur avenir* », a commenté le ministre Jean Luc Moutou.

Fortuné Ibara

MONNAIE

Des pays africains continuent l'impression en France

Malgré les ruptures diplomatiques et militaires entre certains pays africains et la France, la monnaie reste un lien économique fort entre Paris et plusieurs États du continent.

Quatorze pays africains continuent de faire imprimer leur monnaie en France, perpétuant une relation financière étroite avec l'ancienne puissance coloniale. Le franc CFA, instauré en 1945, est divisé en deux zones monétaires : le franc CFA d'Afrique de l'Ouest (XOF) et le franc CFA d'Afrique centrale (XAF). Ces devises sont toujours fabriquées à Chamalières, sous la supervision de la Banque de France. Le XOF est utilisé par huit pays (Bénin, Burkina Faso, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo) ; alors que le XAF circule dans six pays (Centrafrique, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, Congo et Tchad).

Un projet d'indépendance monétaire en difficulté

Depuis plusieurs années, des voix s'élèvent en Afrique de l'Ouest pour remplacer le franc CFA par une nouvelle monnaie : l'ECO. Cependant, le projet rencontre de nombreux obstacles, notamment en raison des divergences économiques entre les pays membres, de l'influence limitée du Nigeria, pourtant moteur économique de la région et des critères économiques non respectés, comme l'inflation et la dette. Alors que certains pays de l'Alliance des États du Sahel affichent une volonté de rupture totale avec la France, la dépendance monétaire reste un frein à une souveraineté économique complète. Si la transition vers l'ECO semble encore incertaine, une question demeure : les pays africains parviendront-ils un jour à se libérer du franc CFA et à instaurer une monnaie véritablement indépendante?

Noël Ndong

EXPOSITION ÉCONOMIQUE CHINE-AFRIQUE

La 4^e édition prévue en juin prochain

La quatrième édition de l'exposition économique et commerciale Chine-Afrique se tiendra du 12 au 15 juin prochain, à Changsha, en Chine, a annoncé le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, lors du Conseil des ministres du 12 février dernier.

La tenue de la quatrième édition de l'exposition économique et commerciale Chine-Afrique s'inscrit dans le cadre des activités du forum sur la coopération entre les deux parties. Le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé a, par ailleurs, souligné que la prochaine édition permettra de mettre en œuvre les « dix actions de partenariats » visant à moderniser et développer la

coopération bilatérale. L'exposition abordera également les initiatives économiques et commerciales définies lors du sommet sino-africain de Pékin de 2024 et envisagera également de soutenir le développement de la zone pilote Chine-Afrique. Le Congo, en tant que co-président du Forum sur la coopération sino-africaine pour la période 2025-2027, sera représenté par onze membres du gouvernement, onze représen-

tants des entreprises et associations et quinze participants. De plus, la société Hunan « Road & Bridge construction Group » s'est engagée à concevoir un stand de 200 m² au pavillon spécial pour le Congo. Signalons que la quatrième édition de l'exposition économique et commerciale Chine-Afrique sera organisée par le ministère du Commerce de la République populaire de Chine et le gouvernement populaire de Hunan, sur le thème « Chine et Afrique : ensemble vers la modernisation ».

Prélude au grand rendez-vous, une réunion des ministres de la Coopération et des coordonnateurs est prévue pour le 11 juin à Changsha.

Lopelle Mboussa Gassia

La quatrième édition de l'exposition économique et commerciale Chine-Afrique sera organisée par le ministère du Commerce de la République populaire de Chine et le gouvernement populaire de Hunan, sur le thème « Chine et Afrique : ensemble vers la modernisation »

DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES FEMMES

Le prochain rapport périodique du Congo attendu avec impatience

Après avoir présenté le 12 février dernier avec brio son 8e rapport périodique sur la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, au Palais de la Nation à Genève, en Suisse, la République du Congo est attendue avec impatience lors du projet examen.

La cheffe de la délégation congolaise, la ministre en charge de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Inès Nefer Bertille Ingani Voumbo-Yalo, a réaffirmé l'engagement de son pays en faveur des droits des femmes. Elle a rappelé dans sa présentation que la République du Congo poursuit des efforts visant à assurer une autonomisation des femmes à travers les appuis aux groupements féminins et mixtes, dans le cadre des ambitieux programmes de développement des zones agricoles protégées. « Pour mener à bien leurs activités génératrices de revenus, les femmes bénéficient de manière régulière, de la part du gouvernement et des partenaires au développement, des appuis et accompagnements multiformes, notamment en matériel aratoire, semences et matériel de transport, à chaque célébration de la Journée internationale de la femme », a-t-elle déclaré devant la tribune.

Inès Nefer Bertille Ingani Voumbo-Yalo a également fixé l'auditoire sur les avancées intervenues dans la législation congolaise de-



La séance de travail/DR

puis son dernier passage devant ce comité avec un accent particulier sur la loi Mouébara, portant sur la protection des droits des femmes. Selon elle, la lutte contre les violences faites aux femmes fait partie des axes majeurs de l'action gouvernementale orientée par le projet de société du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, intitulé « Ensemble, poursuivons la marche ».

Elle s'inscrit, a-t-elle expliqué, dans une dynamique de renforcement de la promotion et de la protection des droits des femmes. « Pour preuve, le Plan national de développement 2022-2026 est la traduction de cette vision dont la mise en œuvre permettra d'obtenir les résultats significatifs. C'est à juste titre qu'en marge de la 5e retraite intergénérationnelle du Réseau des femmes

leaders d'Afrique, le prix de la masculinité positive a été décerné au chef de l'Etat congolais », a conclu la ministre en charge des questions des femmes.

Après avoir brillamment répondu à quelques questions, la délégation congolaise a reçu les félicitations de la présidente du comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. « Le comité félicite l'Etat partie

pour ses efforts et l'encouragement à prendre toutes les mesures nécessaires pour donner suite aux diverses recommandations qui vous seront officiellement communiquées par l'intermédiaire de la mission permanente en vue d'une mise en œuvre plus complète des dispositions de la convention sur l'ensemble de l'Etat partie. Nous attendons avec impatience votre prochain rapport périodique », a-t-elle souligné.

Notons que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes est un traité international visant à les protéger contre la violence et à garantir leur droit à l'égalité. De ce fait, elle définit la discrimination à l'égard des femmes comme toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quel que soit leur état matrimonial, des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Parfait Wilfried Douniama

INSERTION LEGALE

VENTESUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR :

Il sera procédé le samedi 22 février 2025 à 8 heures précises à la vente aux enchères publiques eu un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE :

Une propriété bâtie sise à Brazzaville, objet du titre foncier n° 13697, de type R+4, construit sur un terrain de 1250.62 m², cadastré section/Bloc/parcelle 290 bis, situé au quartier Batignolles, Mougali, appartenant à Monsieur TA IBADOU Cheick.na ;

IMMEUBLE SAISI PAR :

La Banque Sino-Congolaise Pour l'Afrique, en sigle BSCA, société anonyme avec conseil d'administration au capital social de 53.342.000.000 francs CFA dont le siège social est sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, BP 199, Centre-Ville, Brazzaville immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro RCCM CG/BZV/14B5578, pous 1,1ites et diligences de son Directeur Général, Monsieur WANG Shenghong, de nationalité chinoise, marié, père de famille, domicilié en cette qualité au siège social ci-dessus indiqué ;
Ayant pour Conseil Maître Evt:line Fatima BANZA 1» 1J-MOLLET, Avocate à la Cour, Cabinet sis au 1er étage n° 186, rue NKO/croisement A'enué David Charles GANAO, Plateau des 15 ans, Mougali, Brazzaville, .B.P: 15326 Tél.: 22 614 45 70/ 05 536 40 07, Email: efbm2001@yahoo.fr;

AU PREJUDICE DE :

Monsieur TAMBADOU CHEICKNA, de nationalité malienne, commerçant, né le 27 avril 1964 à Touba, demeurant à Brazzaville, 80 rue Zanaga, 11 Mougali, gérant de la société C.T, SARLU au capital de. FCFA 1.000.000, dont le siège social est sis au n°2, croisement Boulevard Denis SASSOU NGUESSO et avenue de la Base, Quartier Batignolles-Mougali, RCCM BZV/08 B 1242, ayant pour Conseil Maître Benoit BINGOUBI, Avocat à la Cour, cabinet sis 538, rue SOUNDA, Plateau des 15 ans, Brazzaville;

EN EXECUTION DE :

1. La copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte notarié dénommé « convention de crédit assortie d'un cautionnement hypothécaire » conclu à Brazzaville le 22 février 2021 ;
2. Le commandement de payer valant saisie immobilière du 10 février 2023 fait par Maîtres Jérôme Gérard OKEMBA NGABONDO et Euphrasie Blanche Constance BIFFOUMA Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de

Brazzaville, étude sise 1813, avenue Loutassi, Plateau des 15 ans lequel commandement a été enregistré et publié le 9 mai 2023 à la Conservation Foncière de Brazzaville sous le numéro 15/10815, extrait n° 10815.

MISE A PRIX :

Six milliards (6.000 000 000) FCFA, suivant arret rendu par la Cour d'appel de Brazzaville en date du 29 juillet 2024 ayant modifié la mise à prix initiale.

LIEU D'ADJUDICATION ET JURIDICTION COMPETENTE : Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, au Palais de Justice, salle ordinaire des audiences, Centre-ville.

Pour toute information, contacter et s'adresser à :

Conseil Maître Eveline Fatima BANZANI-MOLLET, Avocate à la Cour, Cabinet sis au 1er étage N°186, rue NKO/croisement Avenue David Charles GANAO, Plateau des 15 ans, Mougali, Brazzaville, B.P: 15326 Tél.: 22 614 45 70/ 05 536 40 07, Email : efbm2001@yahoo.fr;

Etude de Maîtres Jérôme Gérard OKEMBA NGABONDO et Euphrasie Blanche Constance BIFFOUMA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, sise 1813, avenue Loutassi, Plateau des 15 ans, tél.06 661 00 44, BP. 13754

Fait et signé le 27 janvier 2025

Par Maître Eveline Fatima BANZANI-MOLLET

Avocat poursuivant soussigné pour extrait.

CABINET D'AVOCATS BANZANI
B.P. 15326 TEL. (FAX) (242) 22 614 45 70
E-mail: efbm2001@yahoo.fr
NTU-P.200544000000100
BRAZZAVILLE
République du Congo

AFRIQUE CENTRALE

Renforcement de capacités des acteurs de la filière bois

L'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT) en partenariat avec la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) organiseront, du 17 au 21 mars prochain, un atelier régional à Douala, au Cameroun.

L'atelier vise à accompagner les acteurs de la filière bois dans l'élaboration et la mise en œuvre des Avis de commerce non préjudiciables (ACNP), en conformité avec les exigences de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

Depuis février 2023, les pays d'Afrique centrale sont dans l'obligation de produire des ACNP pour les essences telles que l'Azalia, le Khaya et le Pterocarpus. Ces évaluations sont essentielles pour garantir la continuité des exportations vers les marchés internationaux. Cependant, leur mise en œuvre demeure un défi pour répondre aux enjeux d'un marché de plus en



Du bois tropical/DR

plus exigeant.

L'atelier réunira une cinquantaine de participants représentant les autorités de la CITES, les experts

forestiers, les acteurs du secteur privé et partenaires techniques autour des objectifs suivants : présentation et discussion

des outils d'aide à l'élaboration des ACNP; proposition d'harmonisation des méthodologies d'évaluation et de suivi des quotas d'exporta-

tion; échange d'expériences entre les pays producteurs; renforcement de la coordination entre autorités, chercheurs et opérateurs économiques.

À l'issue de l'atelier, les résultats attendus seront la finalisation et la validation des outils d'aide à l'élaboration des ACNP; l'adoption d'un canevas-type régional pour les ACNP; enfin, la mise en place d'un cadre harmonisé pour le suivi des quotas d'exportation.

Signalons que cet atelier est soutenu par le Programme de promotion de l'exploitation certifiée des forêts, l'Union européenne (ASP-Pacte vert Cameroun) et la Fédération forêt de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LE RECRUTEMENT D'AGENTS DE SECURITES POUR LE BATIMENT DE LA CHANCELLERIE

L'Ambassade de l'Inde en République du Congo est à la recherche d'agents de sécurités qualifiés afin d'assurer la sécurité de sa chancellerie. Toutes les informations y relatives sont disponibles sur le lien suivant :

https://www.eoibrzaville.gov.in/content/13022025_TENDER-LSG.pdf

SOUSSIONS DES OFFRES

Il est demandé à toutes les compagnies de sécurités intéressées de soumettre leurs offres en langue anglaise au plus tard le 10 Mars 2025 à 15h00 au siège de la chancellerie situé au No.05 croisement avenues Monseigneur Augouard and Bayardelles, Centre-ville, Brazzaville.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Mboyacka Mokomba Hydrelle Durelle
Je désire être appelé désormais Mokomba Hydrelle Durelle
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

PROJET « RÉPONSE MULTISECTORIELLE D'URGENCE »**Plus de 33 000 personnes bénéficiaires de l'assistance de Caritas-Congo**

Lancé récemment dans la province de Kwilu par Caritas-Congo, le projet « Réponse multisectorielle d'urgence en eau, hygiène et assainissement et en protection pour la population déplacée et vulnérables dans les zones de santé de Bagata et Kikongo, dans la province de Kwilu », cible des personnes déplacées affectées par la crise aiguë due aux violences des milices Mobondo, initiées à Kwamouth, dans la province de Mai-Ndombe, et propagées aux provinces de Kwango et Kwilu qui sont actuellement dans les zones de santé de Bagata et de Kikongo.

Prévu pour une durée de neuf mois, le projet financé par le Fonds humanitaire en République démocratique du Congo cible au total 33 400 bénéficiaires directs dont 7 858 femmes, 9 198 filles, 7 270 hommes et 9 074 garçons; mais aussi 36 3452 bénéficiaires indirects dont 120 669 pour Bagata et 242 783 pour Kikongo.

L'objectif est d'assurer une réponse multisectorielle d'urgence en matière de protection de l'enfant, de violences ayant pour base le genre et répondre aux besoins humanitaires en eau, hygiène et assainissement de la population déplacée et vulnérable dans les zones de santé de Bagata et Kikongo, province de Kwilu, afin de répondre aux besoins critiques en matière de sécurité, de dignité et de résilience communautaire.

La mise en œuvre de ce projet vise trois domaines d'intervention. S'agissant des activités en eau, hygiène et assainissement qui représentent 60% du projet à mettre en œuvre,



Des personnes déplacées/DR

la Caritas Congo procèdera à une distribution des kits hygiéniques d'intimité en faveur de 108 femmes et 92 filles en âge de procréation, à une mise en place de systèmes de collecte d'eau de pluie dans la structure sanitaire et les écoles, à la construction de quatre forages d'eau dont deux par zone de santé, de quatre écoles, de huit centres de santé et de huit latrines hy-

giéniques et douches. Pour ce qui est du volet violences ayant pour base le genre qui représente 20% du projet, les activités retenues prennent en compte la formation professionnelle et la dotation de kits en faveur des femmes et de filles survivantes ou à risque de ces violences, l'identification des établissements de soins de santé pour référencement, ac-

compagnement et suivi des survivantes de violences pour une prise en charge médicale appropriée. Ce volet prévoit aussi la distribution des kits de dignité aux femmes et aux groupes les plus vulnérables par l'intermédiaire des établissements de soins de santé ciblés, le renforcement des capacités des prestataires et relais communautaires en violences ayant pour base

le genre et la sensibilisation de la communauté à la prévention, aux mesures d'atténuation de ces violences, aux services de prise en charge disponibles.

Quant au dernier volet qui concerne la protection de l'enfant qui représente aussi 20% du projet, il sera question d'organiser des sessions de sensibilisation communautaire pour informer sur les dangers de la séparation familiale. Il sera aussi question de former des pairs éducateurs au sein des communautés pour mener des campagnes de sensibilisation à la protection des droits des femmes et des enfants et de former le personnel sur les droits humains et la protection des personnes déplacées.

Notons que la cérémonie de lancement de ce projet a été organisée séparément dans deux localités distinctes, à savoir Bagata pour la zone de santé de Bagata, et Fatundu pour la zone de santé de Kikongo.

Blandine Lusimana

CRISE EN RDC**Paris condamne l'offensive du M23**

Les rebelles du M23 ont réussi, le 14 février, à prendre le contrôle de Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu, sans rencontrer de résistance.

A travers un communiqué du Quai d'Orsay, « la France condamne avec fermeté l'offensive du M23 soutenue par le Rwanda dans le Sud-Kivu en direction de Bukavu, à l'Est de la République démocratique du Congo [...]. Elle est très préoccupée par les combats en cours, qui aggravent une situation humanitaire déjà dramatique ». Elle appelle le M23 à cesser son offensive et à se retirer des territoires dont il a pris le contrôle. « Le soutien aux groupes armés par toutes les parties doit cesser », souligne le communiqué. La France réaffirme sa solidarité envers « la République

démocratique du Congo et son attachement indéfectible à son intégrité territoriale et à sa souveraineté », et « appelle au retrait sans délai des forces rwandaises du territoire de la République démocratique du Congo ».

Paris demande aux différentes parties de mettre en œuvre le cessez-le-feu immédiat et sans conditions, se disant enfin prête à mettre en œuvre de nouvelles sanctions multilatérales contre tous les acteurs

contribuant au conflit armé, à l'instabilité et à l'insécurité à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC). Les rebelles du M23 ont réussi, le 14 février, à prendre le contrôle de Bukavu, sans rencontrer de résistance. Kinshasa accuse le Rwanda de soutenir activement le M23 pour accéder aux richesses minières de la région. Ces accusations sont étayées par des rapports d'agences onusiennes qui pointent un appui militaire rwandais au

mouvement rebelle. Pour la RDC, le M23 est un groupe «terroriste» et toute forme de négociation est catégoriquement rejetée.

Le Rwanda réfute ces allégations, affirmant que le M23 est un mouvement congolais dirigé par des Congolais, bien que ses membres parlent le kinyarwanda, la langue rwandaise. Kigali rejette également les conclusions des rapports onusiens et rappelle avoir désarmé les rebelles du M23 qui s'étaient réfugiés sur son sol en 2012-2013, avant de remettre leur arsenal aux autorités congolaises.

Noël Ndong

« Le soutien aux groupes armés par toutes les parties doit cesser »

UNIFFAC U17

La RDC domine le Gabon, le Cameroun fait exploser la RCA

La République démocratique du Congo (RDC) prend part à la 10e édition du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac), qualificatif pour la Coupe d'Afrique des nations U17, dont le coup d'envoi a été donné le 16 février, à Douala, au Cameroun.

Les Léopards cadets ont bien négocié leur première sortie en battant les jeunes Panthères du Gabon par 3 buts à 1. Les cadets du sélectionneur Etienne Dianda ont été supérieurs à leurs adversaires. L'attaquant Exaucé Titi Wazafa, à lui tout seul, a scellé le sort de la partie. En effet, le jeune attaquant de l'AS Maniema Union de Kindu a été auteur du triplé victorieux des Léopards, à la 16e, 72e et à la 90e+1minute.

Noguy Nlemadiellemmane a marqué pour la jeune équipe gabonaise à la 45e minute de jeu. On note que le Cameroun, pays organisateur de la compétition, a littéralement marché sur la République centrafricaine (RCA) par 7 buts à 0, en match d'ouverture du tournoi. À l'issue de la première journée du groupe, le Cameroun est premier avec 3 points et +7, la RDC est deuxième avec 3 points et +2. Le Gabon et la RCA n'ont pas engrangé de point.

Martin Engimo



FOOTBAL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 22e journée

Strasbourg l'emporte à Lens (2-0). De retour de blessure, Dilane Bakwa a fait une entrée remarquée : lancé à la 66e minute, il a débloquent le score à la 81e. A la réception d'un long ballon de Barco, il contrôle pied gauche, entre dans la surface, élimine Bah et ajuste Koffi du gauche.

A la 90e minute, il chipe le ballon dans les pieds d'Agbonifo, traverse la moitié de terrain lensois, fixe Koffi et la défense et donne le but à Emegha.

Son 3e but et sa 6e passe décisive de la saison.

Montpellier poursuit sa descente vers la Ligue 2 après sa défaite face à Lyon (1-4) Avec Rabby Nzingoula et Yaël Mouanga titulaires. Le premier a manqué un duel face au gardien lyonnais, à 1-1 (49e min), le second est un peu tendre au marquage de Lacazette sur le 4e but lyonnais.

Junior Mwanga était titulaire lors du revers du Havre face à Nice (1-2). Il a été averti à la 45e minute.

Melvin Zinga est resté sur le banc lors du succès d'Angers à Reims (1-0).

Angers rapporte un point de Brest (2-2). Titulaire, Han-Noah Massengo a été remplacé à la 90e minute.

Blessé, Daryll Bakola était



Dilane Bakwa a réussi son retour avec un but et une passe décisive/RSC

absent lors du carton de Marseille face à Saint-Etienne (5-1).

National 1, 20e journée

Orléans s'incline à La Source face à Versailles (2-3). Marvin Baudry, dans les rangs de l'USO, et Cédric Odzoumou, chez les visiteurs, étaient titulaires au coup d'envoi.

Le défenseur orléanais est éliminé, dans le rond central, sur l'action qui amène le second but versillais, sur lequel l'avant-centre d'origine congolais dévie le centre de Mbemba.

Sur le troisième but du FCV, Cédric Odzoumo émet Baghdadli sur orbite, d'une magnifique remise en pivot, en une touche de balle, qui efface Baudry.

Odzoumo, qui totalise désormais 3 passes décisives et 1 but en 3 matches depuis son arrivée, est sorti à la 76e, soit quatre minutes avant Baudry. Owen Matimbou n'était pas dans le groupe.

Quevilly-Rouen chute à domicile face à Châteauroux (1-2). Sans Niels Bouékou, resté sur le banc, ni Dorian Ngoma, absent de la feuille de match.

Sans Victor Mayela, non convoqué, Sochaux revient défait de Nancy (0-1).

Camille Delourme

PRIX DÉCOUVERTES RFI 2025

La chanteuse guinéenne Queen Rima sacrée lauréate

La jeune chanteuse et danseuse guinéenne de 27 ans, Queen Rima, a été déclarée, le 17 février dans l'après-midi, gagnante du Prix Découvertes RFI 2025 par le jury, présidé cette année par la chanteuse béninoise Angélique Kidjo.

Depuis plus de dix ans, Queen Rima, de son identité réelle Marie Tolno, s'illustre dans l'univers de la danse ainsi que de la musique et se bat à porter haut le flambeau de la Guinée sur la scène nationale et internationale. Sa consécration au Prix Découvertes RFI se veut un couronnement de son immense talent et de son travail acharné. En parlant de travail et de persévérance, Queen Rima est arrivée en finale de ce prestigieux prix en 2022 et 2023. Pourtant, ces échecs ne l'ont pas découragée. Déterminée, elle a redoublé d'efforts et travaillé d'arrache-pied jusqu'à obtenir enfin cette victoire qui donnera certainement un coup de pouce à sa carrière. « Sa persévérance a donc fini par payer et cette détermination a pesé dans le choix du jury, tout comme



Queen Rima, lauréate 2025 du Prix Découvertes RFI

la qualité de sa musique évidemment. Une musique qui allie les rythmes du dancehall à des influences folkloriques guinéennes.

Queen Rima est, d'ailleurs, l'une des pionnières du dancehall, style né dans les années 1970 et 1980 en Jamaïque avant d'être

écouté et dansé à travers le monde », a souligné RFI dans une publication. Pour la petite histoire, la nouvelle lauréate se destinait au départ à la danse. Et dans ce parcours, Queen Rima a collaboré avec de nombreux artistes guinéens sur scène ou dans leurs clips avant de créer son groupe de danse « Toxai Girls ». En prolongeant sa passion pour la danse, elle l'allie à la musique par la composition et l'écriture de textes. Le style qu'elle a choisi, le dancehall, n'est pas le plus simple à défendre car étant traditionnellement dominé par les hommes. Mais sa force de caractère, sa créativité, son énergie et sa touche musicale unique alliant rythmes vibrants et influences folkloriques ont réussi à séduire des millions de Guinéens, d'Africains et bien d'autres

origines. Queen Rima chante en langues guinéennes, en pular ou en soussou, mais aussi en anglais ou en français. Parmi ses titres, on compte, entre autre, «Boss up», «Chocolat», «Life», «Lantchou mi yobaï»... A travers sa musique, l'artiste défend la cause des femmes dans une société toujours très patriarcale et dénonce les inégalités qu'elles subissent aussi bien dans la vie quotidienne que dans l'industrie musicale. Notons qu'en tant que Prix Découvertes RFI 2025, Queen Rima succède à la rappeuse congolaise Jessie B. Elle bénéficiera de 10 000 euros, soit plus de 6 millions FCFA, d'une tournée africaine dans différents Instituts français. La lauréate se produira également en France.

Merveille Jessica Atipo

GOSPEL

Falonne Ngalessami, un retour sur le marché plein d'ambition

Artiste gospel congolaise basée à Brazzaville, Falonne Ngalessami rendra disponible sur YouTube et d'autres plateformes de téléchargement, ce 19 février, le clip de son single « Liboma na Yesu ». Cette sortie musicale marque en même temps la relance de sa carrière professionnelle après plusieurs années d'absence et augure un maxi single en cours de préparation.

« Liboma na Yesu » peut se traduire littéralement par « Fou ou folle de Jésus ». Le morceau a été interprété pour la toute première fois en 2018 et n'est resté disponible qu'en version audio. Avant donc la sortie de son maxi single de trois titres dont « Liboma na Yesu », la chanteuse Falonne Ngalessami a voulu servir au public le clip du single déjà disponible afin de marquer son retour sur scène. Le morceau de quatre minutes environ se veut une louange envers le créateur pour ses bontés inattendues et extraordinaires. « Ce morceau est vraiment un témoignage de la grâce de Dieu dans ma vie. Au moment où je ne m'attendais pas à tomber enceinte, Dieu m'a donné un enfant. Et c'est durant cette grossesse, malgré ses complications, que le prophète Lické Marrius, mon père dans la foi, avait eu l'inspiration de ce chant et m'a demandé de l'interpréter en plein culte

sans arrangement majeur. Surprise : le chant est devenu viral sur internet et interprété à foison dans les églises dites de réveil au Congo. Seulement, plusieurs personnes ignorent que c'est moi qui ai interprété ce chant. D'où le besoin de faire un clip vidéo aujourd'hui », a confié la chanteuse Falonne Ngalessami. Son aventure avec la musique débute en 2009 de façon tout à fait hasardeuse. « Je ne m'imaginais pas devenir une artiste chanteuse un jour, quoique j'avais une forte passion pour le chant et que j'aimais chanter à la maison à mes heures perdues. Dans mon adolescence, je faisais partie de l'école de dimanche à l'église. Et un jour, faute d'effectif conséquent pour assurer la chorale, je me suis vue proposer de chanter en plein culte par le responsable de mon assemblée religieuse. Et c'est sur le tas que je me suis perfectionnée au côté



d'artistes aguerris jusqu'à envisager une carrière professionnelle », a révélé Falonne Ngalessami.

A travers ce parcours inattendu, l'artiste reconnaît l'influence du destin qui fait arriver chaque chose en son

temps dans la vie de chacun pour un but précis. « Je ne chante pas pour le plaisir de chanter. Je crois avoir une mission. À travers ma musique, je souhaite donc emmener la société et particulièrement les chrétiens

à faire confiance à Dieu, à avoir foi en lui ainsi qu'à redonner espoir en Dieu à tous ceux qui l'ont perdu. Ma prière, en exerçant ce ministère d'artiste chanteuse, c'est d'emmener les gens à voir Dieu au travers moi, parce que plus d'une fois j'ai expérimenté sa bonté. Et je crois qu'il est capable de faire encore plus dans la vie des autres », a-t-elle dit. Pour la suite de sa carrière, Falonne Ngalessami rêve de voir sa musique impacter davantage des vies et de pouvoir nouer encore plus de collaborations au plan national et international. « Que le Seigneur continue à m'inspirer pour cela. Pour mon maxi single à venir, je demande au public congolais de lui réserver un accueil chaleureux; d'en faire des challenges sur différentes plateformes et de surtout de puiser dans les paroles une source de grâce, d'enseignement et de bénédiction », a souhaité l'artiste.

M.J.A.

CONCOURS D'ÉCRITURE 2025

Les inscriptions sont ouvertes

L'association les Amis du livre lance un concours d'écriture destiné aux écrivains amateurs. Elle les invite à écrire des textes de genre littéraire de leurs choix (nouvelle, essai, poème, fable...) en imaginant une histoire inédite et captivante sur le thème « C'est pas juste ! », parcourant toutes les possibilités d'interprétation de cette exclamation.

Le concours est gratuit, il est ouvert à tous les écrivains (non professionnels et non publiés) de France et d'ailleurs. Seuls les textes inédits et libres de droits seront pris en compte. Les textes doivent être écrits en langue française sur le thème « C'est pas juste ! », et doivent avoir au maximum 15 000 caractères (espaces compris), ponctuation. Un même texte ne peut pas être présenté plusieurs années de suite. Un seul texte par candidat. Les manuscrits doivent être envoyés au format numérique à contact@villagedulivre54.fr au plus tard, le 4 avril 2025. Chaque lauréat recevra cinq exemplaires du recueil et un diplôme à son nom. Ce concours se fait en quatre catégories : la catégorie œuvres individuelles jeunes, réservée aux enfants et adolescents de moins de 18 ans ; œuvres individuelles adultes ; œuvres collectives jeunes : classes des écoles primaires, des collèges, des lycées et composition

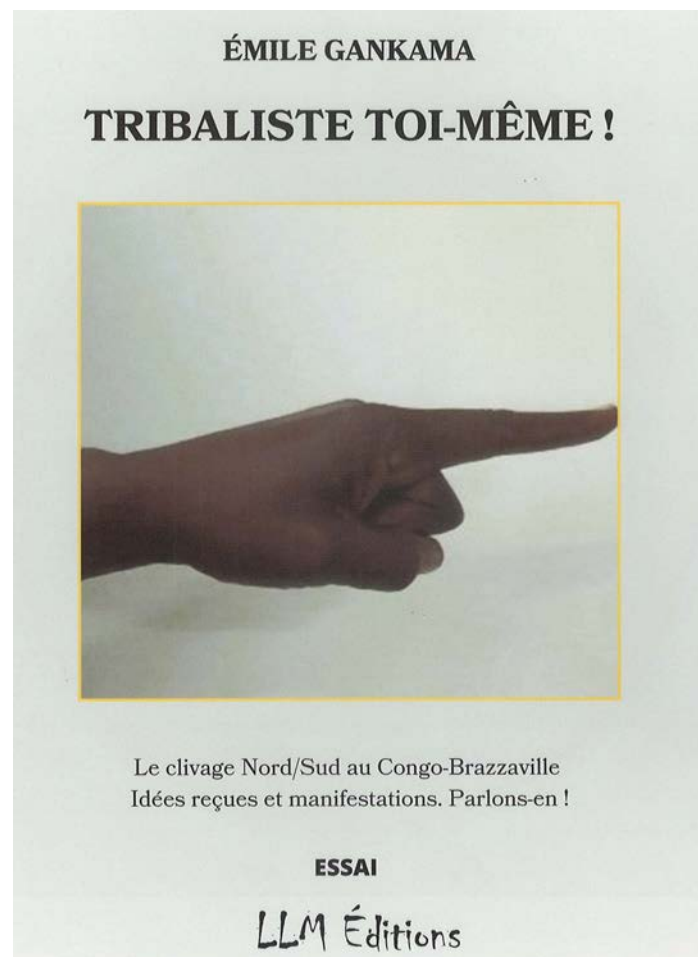
à plusieurs de moins de 18 ans ; œuvres collectives adultes : composition à plusieurs adultes.

Le dossier doit composer : une fiche d'inscription soit « œuvre individuelle », soit « œuvre collective » suivant les modalités choisies ; cinq exemplaires de l'œuvre au format papier, anonymes, paginés et assemblés d'une simple agrafe au coin supérieur gauche. Un exemplaire doit être envoyé sous format « .doc » lisible sur PC à l'adresse mail du village du livre : contact@villagedulivre54.fr.

Les dossiers complets doivent parvenir au Secrétariat du village du livre à l'adresse : les Amis du livre, 39 bis rue Division Leclerc, 54122 Fontenoy-la-Joûte ». Envoyez la fiche d'inscription au format papier + cinq exemplaires papier de vos textes aux Amis du livre.

Pour plus des détails veuillez contacter les organisateurs.

Rosalie Tsiankoleta Bindika



EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

*À la vie
bel hommage*

Juste Désiré MONDELE

**Vers l'effectivité
de la décentralisation
et du développement local
en République du Congo**
*Discours et activités menées
(2022-2023)*

Préface de Florent TSIBA

Émile Gankama

**La Cité
d'attache du
vieux port**

Roman

Armand Claude ABANDA

Fils de Prêlat

Roman

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

**L'art oratoire
chez les Ambosí**

Hérisonne Payima Lombobo

**Les organisations
internationales de
l'Afrique centrale**
Recueil de textes

Préface du Professeur Aïssane SALL

**Sarah,
ma belle-cousine**

Hevni Djembo

**L'improbable
destin de
Lundala**

Esclavage et héroïsme
sous la protection
de Kimpa Vi

LEANDRE MODILO

Raoul Maixent OMINGA

La transition énergétique
en République du Congo :
Problèmes et perspectives

Guy MENGA

**La marmite
le Koka-Mbala**
Grand prix du concours interafricain 1967

vie de
L'oracle

Théâtre

BRAZZAVILLE CHALLENGER TOUR 2025

Trente-deux joueurs participent à la deuxième édition

La Fédération congolaise de tennis (Fécoten) et l'Académie de tennis de Brazzaville organisent, du 17 au 23 février, la deuxième édition de Brazzaville challenger tour. Trente-deux joueurs professionnels issus de plus de vingt nationalités s'affrontent pour décrocher les points au classement ATP.

Inscrit dans le prestigieux ATP challenger tour, le tournoi offre une nouvelle fois, d'après les organisateurs, un spectacle de haut niveau aux amateurs de tennis et une belle opportunité pour les talents africains de briller face à l'élite mondiale. « Le Brazzaville challenger tour est bien plus qu'un tournoi. Il témoigne du dynamisme et de l'engagement du Congo dans le développement du tennis. En accueillant cet événement international, le pays renforce son rôle de maillon fort du tennis africain et met en

lumière son ambition de promouvoir le talent et la compétition au plus haut niveau », a indiqué Hugues Henry Ngouelondélé, vice-président de la Fécoten, lors de la conférence de presse annonçant cet événement.

Par ailleurs, contrairement à l'édition précédente, cette année les matches se joueront de jour comme de nuit, ont fait savoir les organisateurs, pendant la conférence de presse co-animée avec le vice-président du tournoi, Ruet Katell

Ce tournoi qui constitue un véritable tremplin pour

les jeunes joueurs africains connaîtra la participation d'un seul joueur congolais.

« Le niveau de jeu de tennis au Congo étant faible, il va falloir travailler dur afin que la participation de nos joueurs aux tournois soit effective », a expliqué Hugues Henry Ngouelondélé.

Avec cette nouvelle édition du Brazzaville challenger tour, la République du Congo réaffirme sa place sur la scène sportive internationale et son ambition de devenir un pôle d'excellence pour le tennis en Afrique

Lopelle Mboussa Gassia

SALUBRITÉ

Des odeurs de la décharge derrière l'hôpital militaire

Une décharge située entre le Centre d'hygiène de l'hôpital militaire et le rond-pond de la République, dans le premier arrondissement Emery-Patrice-Lumumba, met à mal les passants et les habitants des environs.



La décharge a atteint des proportions débordantes en occupant un vaste périmètre qui s'étend sur le quartier « CHIC » à proximité du marché dit de la frontière, situé derrière le Centre d'identification.

La décharge a atteint des proportions débordantes, occupant un vaste périmètre qui s'étend sur le quartier Chic, à proximité du marché dit de la frontière, derrière le Centre d'identification. Des odeurs nauséabondes et suffocantes sont humées par tous ceux qui passent par là.

L'air est totalement embaumé mais aucune démarche n'est envisagée pour que cette décharge soit enlevée pour un autre endroit plus éloigné de la ville. « La population court le risque de souffrir de certaines pathologies pulmonaires dangereuses si rien n'est fait », a déploré un taximan se rendant au Mess mixte de garnison.

Faustin Akono

ANNONCE DE RECRUTEMENT

Une institution financière recherche les profils selon les détails ci après:

Lieu de travail : OYO

•CAISSIER

Formation

•Niveau d'étude Bac minimum;

•Formation sur opérations de caisse;

•Formation en gestion des risques.

Compétences

•Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;

•Être rigoureux et méthodique

•Être disponible et avoir le sens du service

•Avoir un esprit de synthèse et d'analyse

•Être patient, courtois et avoir une écoute active

•Être soigneux et avoir des qualités rédactionnelles

•Contrôleur conformité

Formation

Bac+3/5 idéalement juridique avec une expérience significative dans le domaine juridique et ou contrôleur interne idéalement dans un environnement bancaire.

Compétences

•Forte culture du risque

•Rigueur

•Sens de l'éthique

•Réactivité

•Esprit pragmatique et méthodique

•Pédagogie

•Gestionnaire de liaison clientèle

Compétences

•Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;

•Être rigoureux et méthodique

•Être disponible et avoir le sens du service

•Avoir un esprit de synthèse et d'analyse

•Être patient, courtois et avoir une écoute active

•Être soigneux et avoir des qualités rédactionnelles

•Avoir des connaissances en matière des produits ban-

caires;

Formation :

•Diplôme de Licence (Bac+3) ou supérieur, ceux qui étudient la finance, le droit, les mathématiques, l'économie, le management, les finances et la comptabilité comme spécialités sont prioritaires;

•CHARGE DES OPERATIONS INTERNATIONALES

Compétences

•Avoir des connaissances en économie, gestion, banque, finance, commerce international

•Avoir une bonne connaissance de la réglementation des changes en vigueur dans la CEMAC

•Avoir une bonne connaissance des textes réglementaires se rapportant à la LAB/LFT

Formation

•Avoir au minimum un niveau Bac+2 ou plus en économie, gestion, banque, finance

•VERIFICATEUR DE CAISSE

Compétences

•Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;

•Être rigoureux et méthodique

•Être disponible et avoir le sens du service

•Avoir un esprit de synthèse et d'analyse

•Être patient, courtois et avoir une écoute active

•Être soigneux et avoir des qualités rédactionnelles

Formation

•Diplôme de maîtrise (Bac+4) ou supérieur. Ceux qui étudient la finance, le droit, les mathématiques, l'économie, le management, les finances et la comptabilité comme spécialités sont prioritaires;

•Formation sur les opérations;

•Formation en gestion des risques.

NB: les candidatures sont à envoyer par voie électronique à l'adresse suivante: recrutecongolais@gmail.com. Le dernier délai de dépôt de candidature est fixé au 12 Février 2025 à 23h59.

•CHARGES DE CLIENTELE GRANDES ENTREPRISES

Lieu de travail : BRAZZAVILLE

Compétences attendues

•Bonne connaissance des caractéristiques des services et des produits bancaires à destination des entreprises

•Bonne connaissance des techniques de financement et de l'analyse des risques financiers,

•Bonne connaissance du secteur économique congolais,

•Bonne connaissance de la réglementation bancaire, juridique, comptable et fiscale,

•Pratique indispensable de l'anglais pour la clientèle internationale,

•Bonne connaissance des techniques de négociation commerciale,

•Bonne connaissance des techniques de vente et de prospection.

Compétences comportementales - savoir-être

•Esprit d'adaptation,

•Faire preuve de capacités relationnelles et de communication,

•Savoir planifier et organiser sa charge de travail.

Compétences opérationnelles - savoir-faire

•Anticiper les besoins des clients et apporter une réponse adaptée aux attentes,

•Conduire et conclure un entretien commercial en face à face ou à distance,

•Conduire une démarche de prospection,

•Conduire une négociation commerciale,

•Détecter les risques financiers (fraude fiscale, blanchiment...),

•Rédiger des rapports d'activité,

•Savoir gérer les conflits avec les clients,

•Savoir gérer les situations d'urgence,

•Savoir tisser et entretenir un réseau de relations,

•Maîtriser les outils digitaux et les outils collaboratifs

Prérequis :

•Être au minimum titulaire d'un BAC + 3 en économie, gestion, finance ou droit,

•Avoir une expérience bancaire d'au moins 3 ans

CRISE RWANDA-RDC

Le président Denis Sassou N'Guesso disposé à réunir ses homologues Paul Kagamé et Félix Tshisekedi

Le président Denis Sassou N'Guesso estime qu'un dialogue est possible entre ses homologues du Rwanda, Paul Kagamé, et de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, pour espérer mettre un terme à la crise dans le Nord et le Sud-Kivu.

En marge du sommet de l'Union africaine (UA) réuni les 15 et 16 février à Addis-Abeba en Éthiopie, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a déclaré lors d'une interview exclusive à France 24 sa disponibilité à rapprocher les vues entre les présidents Paul Kagamé et Félix Tshisekedi. Du fait du conflit à l'Est de la RDC, les chefs d'Etat du Rwanda et de la RDC ne se sont parlé depuis que par médias interposés, mettant à mal les tentatives de médiation pour sortir de l'impasse.

A la question de savoir si l'on approchait d'une crise régionale, le président de la République a indiqué que si une telle crainte existe, la sagesse africaine peut apaiser les tensions. « On peut le craindre mais je crois que la sagesse africaine nous aidera à faire qu'il n'y ait pas de crise régionale ».

Le chef de l'Etat faisait allusion à la disponibilité d'autres dirigeants du continent à prendre le relais de son homologue angolais après sa tentative de médiation dans le cadre du processus de Luanda. « Oui, je suis sûr qu'il y aura d'autres chefs d'Etat africains. D'ailleurs, au début le président Lourenço n'était pas seul. Il y avait le président William Ruto et le président Uhuru Kenyatta aussi. On parlait d'initiatives, en parle encore d'initiatives de Luanda et de Nairobi. Je crois que



le président angolais pourrait passer le relais », a-t-il ajouté, laissant dire que s'il est contacté, il se mettra au service d'une telle cause. « C'est ce que l'on verra ! », a-t-il laissé entendre.

En raison des relations tendues entre Kigali et Kinshasa, mais gardant de bonnes relations avec ses pairs, le président Denis Sassou N'Guesso estime qu'une rencontre entre les chefs d'Etat est tout à fait envisageable: « Nous

avons de bonnes relations avec les deux présidents. Nous avons discuté de cette question dans le passé avec le président Tshisekedi et avec le président Paul Kagamé plusieurs fois... Je pense que l'on créera les conditions pour qu'ils se rencontrent. On ne voit pas comment on pourrait régler un tel problème sans que les deux dirigeants se rencontrent », a estimé le chef de l'Etat.

Dans le même ordre d'idées, Denis Sassou N'Guesso croit plus à une solution négociée qu'à un hypothétique recours aux sanctions qui se révèlent bien souvent inefficaces. « On est dans une situation de conflit, chaque partie essaye de tirer quelque avantage. Pour nous, ce qui est important c'est que le dialogue s'instaure sous une forme ou une autre. Les sanctions n'ont pas toujours réglé les pro-

blèmes. Ce qui nous importe c'est la recherche d'une vraie solution à la crise », a indiqué le président de la République.

Par ailleurs, si les crises multiples qui frappent le continent témoignent d'une certaine faillite des médiations africaines, le président Denis Sassou N'Guesso nuance cette observation en indiquant que les Africains sont toujours parvenus à résoudre les différends par leurs propres initiatives. Il n'exclut pas cependant des apports extérieurs, à condition, insiste-t-il, que l'Afrique ne soit pas tenue à l'écart. « Les Africains ont toujours su résoudre les problèmes par eux-mêmes, et je pense qu'il n'est pas nécessaire que l'on ait recours à d'autres, surtout sans les Africains. On ne rejette pas l'apport d'autres partenaires et amis dans le monde, mais il faut qu'au centre qu'il y ait l'Afrique. Nous avons connu cette situation avec la Libye, longtemps des partenaires extérieurs ont voulu laisser l'Afrique en marge, mais on a fini par se rendre compte qu'une telle crise ne pouvait pas se résoudre sans l'Afrique », a-t-il rappelé. Enfin, le chef de l'Etat congolais a parlé de la nécessité pour les pays membres de l'UA d'appliquer avec rigueur la Charte de l'Organisation, gage de la préservation de son unité.

Gankama N'Siah

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

Des innovations pour attirer plus de sponsors et de partenaires

La Confédération africaine de football (CAF) s'est inspirée des compétitions de l'Union des associations européennes de football (UEFA) pour apporter une nouvelle touche dans les règlements de sa Ligue des champions et la Coupe de la Confédération.

Le Comité exécutif de la CAF a décidé de prolonger la date limite d'inscription des joueurs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération jusqu'au 28 février. L'instance faïtière du football africain a également apporté des modifications sur les règlements de ces deux compétitions pour ainsi donner la possibilité aux clubs de football d'enregistrer pour la Ligue des champions ou la Coupe de la Confédération un joueur ayant participé à l'une ou l'autre de ces compétitions dans un autre club au cours de la même saison de football.

La vision de la CAF est de rendre la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération attrayantes pour les fans de football, les téléspectateurs, les sponsors et partenaires en

Afrique ainsi que dans le monde. Les règlements d'enregistrement des joueurs à la Ligue des champions de la CAF et à la Coupe de la Confédération sont désormais similaires à ceux de la Ligue des champions de l'UEFA et de la Ligue Europa. « Ces changements pourraient améliorer la qualité des clubs de football africains qui participeront à la Coupe du monde des clubs de la Fifa qui se tiendra aux Etats-Unis en juin -juillet 2025 », soutient la CAF.

Quatre clubs africains sont engagés dans cette Coupe du monde des clubs. Le Club Egyptien d'Al Ahly, le plus titré du continent, y participera en compagnie des Tunisiens de l'Espérance sportive de Tunis, des Sud-Africains des Mamelodi Sundowns et des Marocains de Wydad athlétique

Casablanca. Les Egyptiens sont logés dans le groupe A avec les Brésiliens de SE Palmeiras, les Portugais du FC Porto et les Américains d'Inter de Miami, le club au sein duquel évolue l'Argentin Lionel Messi. Les Tunisiens, quant à eux, croiseront le chemin des Brésiliens de CR Flamengo, les Anglais de Chelsea et les Mexicains du Club León.

Les Sud-Africains défieront également les Brésiliens mais ceux de Fluminense FC, les Allemands de Borussia Dortmund et les Sud-Coréens d'Ulsan HD. De leur côté, les Marocains joueront respectivement face aux Anglais de Manchester City, AL -Ain des Emirats arabes unis et les Italiens de la Juventus de Turin. Notons que le trophée de la Coupe du monde des clubs a fait



Les règlements des deux compétitions modifiés/DR

escale en Tunisie, du 15 au 17 février, où il a été exposé au sein du Club de l'Espérance sportive de Tunis. Il terminera sa tournée en Afrique au Maroc où le WAC aura également l'honneur de

présenter le trophée. Cette visite en Afrique marque le lancement de la phase de préparation des clubs du continent engagés à cette première édition.

James Golden Eloué